

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL de Bourgogne-Franche-Comté

SOMMAIRE

P1. Colza

P10. Tournesol

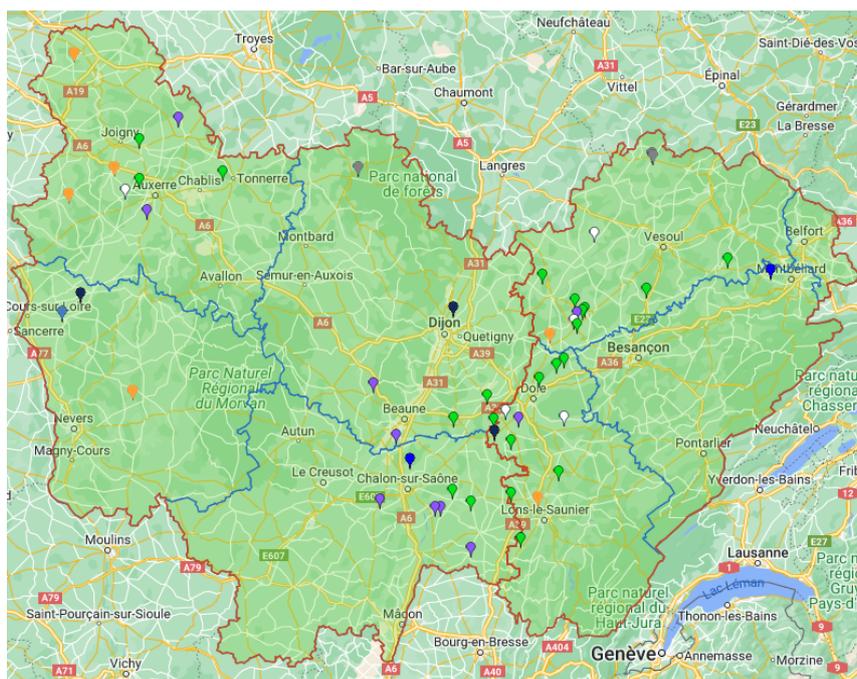
A RETENIR



COLZA RESEAU 2023-2024

- Mise en place des pièges dans les colzas pour surveiller l'arrivée des ravageurs.
- continuer à surveiller les petites altises (altise des crucifères).
- arrivée de la grosse altise (altise d'hiver) : pour la piéger, la cuvette doit être enterrée
- malgré le temps sec, rester vigilant vis-à-vis des limaces.

Le réseau BSV Bourgogne - Franche Comté est en train de se constituer. Le BSV de cette semaine est rédigé à partir de l'observation de 42 parcelles.



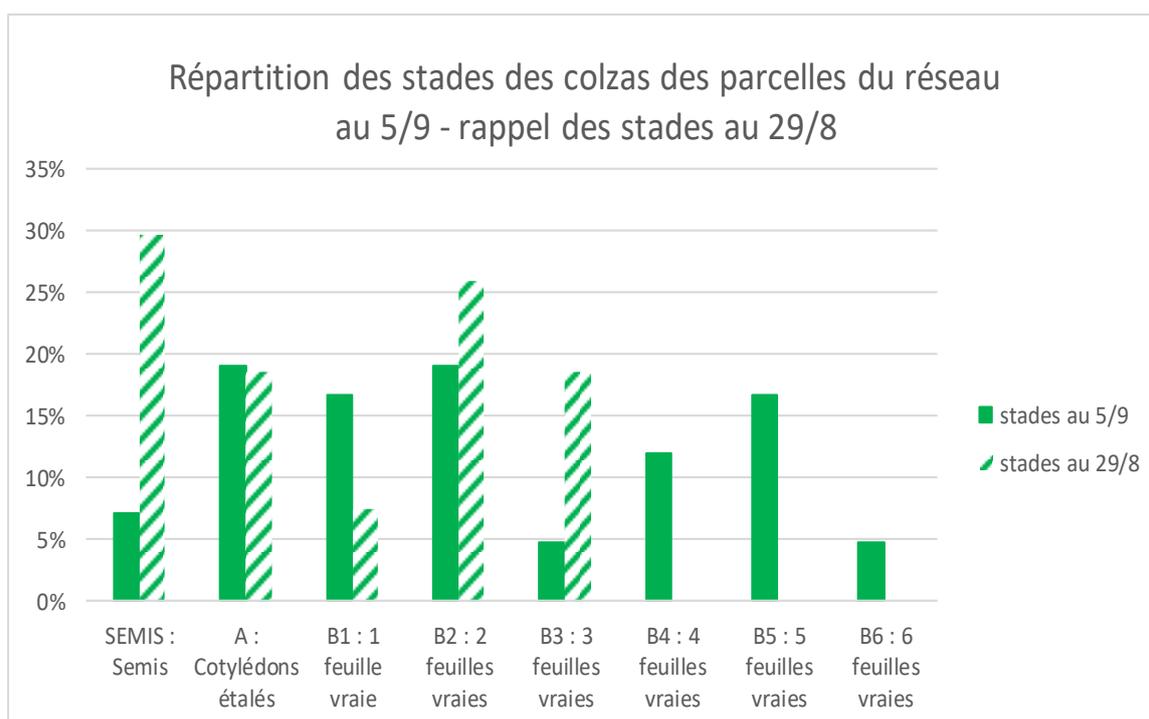
Localisation et stades des parcelles du réseau au 5/09/2023

Localisation, stade et variété des parcelles du réseau d'observation en cours de construction :

Commune	Départ	Variété	Date de semis	de précédent	Stade au 5/09/2023
CORCELLES-LES-ARTS	21190	HOSTINE	10/08/2023	Orge d'hiver	B5 : 5 feuilles vraies
RUFFEY-LES-ECHIREY	21490	Autre	06/08/2023	Orge d'hiver	B5 : 5 feuilles vraies
AUTHUME	39100	HOSTINE	23/08/2023		A : Cotylédons étalés
SAINT-BARAING	39120	KWS GRANOS	08/08/2023	Orge d'hiver	B5 : 5 feuilles vraies
ANNOIRE	39120	HOSTINE	08/08/2023	Blé tendre d'hiver	B5 : 5 feuilles vraies
SAINT-LOUP	39120	CROSSFIT	18/08/2023	Blé tendre d'hiver	B1 : 1 feuille vraie
LES HAYS	39120	FELICIANO KWS	22/08/2023	Blé tendre d'hiver	A : Cotylédons étalés
COSGES	39140	AMAZZO-NITE	22/08/2023	Blé tendre d'hiver	A : Cotylédons étalés
BEAUFORT	39190	KWS GRANOS	29/08/2023	Orge d'hiver	SEMIS : Semis
PASSENANS	39230	Mélange	19/08/2023		B2 : 2 feuilles vraies
OUNANS	39380	Mélange	09/08/2023	Blé tendre d'hiver	B6 : 6 feuilles vraies
SAINT-AUBIN	39410	Mélange	08/08/2023	Blé tendre d'hiver	B5 : 5 feuilles vraies
L'ETOILE	39570	Mélange	10/08/2023	Blé tendre d'hiver	B5 : 5 feuilles vraies
MALANGE	39700	ES MAMBO	22/08/2023	Blé tendre d'hiver	A : Cotylédons étalés
SERMANGE	39700	Mélange	23/08/2023		A : Cotylédons étalés
DONZY	58220	Mélange	07/08/2023	Orge d'hiver	B6 : 6 feuilles vraies
CIEZ	58220	CODEX	14/08/2023	Orge d'hiver	B5 : 5 feuilles vraies
JAILLY	58330	FELICIANO KWS	23/08/2023	Orge d'hiver	B1 : 1 feuille vraie
AUVET-ET-LA-CHAPELOTTE	70100	ES MAMBO	21/08/2023	Orge d'hiver	A : Cotylédons étalés
VELESMES-ECHEVANNE	70100	RGT OZZONE	21/08/2023	Orge d'hiver	B1 : 1 feuille vraie
PESMES	70140	CROSSFIT	15/08/2023	Blé tendre d'hiver	B1 : 1 feuille vraie
BONBOILLON	70150	Mélange	09/08/2023	Blé tendre d'hiver	B4 : 4 feuilles vraies
HUGIER	70150	KWS GRANOS	22/08/2023	Blé tendre d'hiver	A : Cotylédons étalés
RIOZ	70190	ACROPOLE	23/08/2023	Blé tendre d'hiver	A : Cotylédons étalés
CUGNEY	70700	RGT OZZONE	10/08/2023	Blé tendre d'hiver	B4 : 4 feuilles vraies
CUGNEY	70700	RGT OZZONE	21/08/2023	Orge d'hiver	B2 : 2 feuilles vraies

CHOYE	70700	FELICIANO KWS	21/08/2023	Orge d'hiver	A : Cotylédons étalés
SIMARD	71330	Autre	19/08/2023	Orge d'hiver	B2 : 2 feuilles vraies
BAUDRIERES	71370	RGT PARADIZZE	16/08/2023	Orge d'hiver	B2 : 2 feuilles vraies
BAUDRIERES	71370	HELYPSE	19/08/2023	Blé tendre d'hiver	B2 : 2 feuilles vraies
BUXY	71390	HOSTINE	21/08/2023	Blé tendre d'hiver	B2 : 2 feuilles vraies
LESSARD-EN-BRESSE	71440	FELICIANO KWS	30/08/2023		A : Cotylédons étalés
MONTPONT-EN-BRESSE	71470	BRV703 (PT303)	18/08/2023		B2 : 2 feuilles vraies
VIREY-LE-GRAND	71530	BLACKBUZZ	11/08/2023		B4 : 4 feuilles vraies
AILLANT-SUR-THOLON	89110	RGT OZZONE	08/08/2023	Orge d'hiver	B5 : 5 feuilles vraies
SAINT-SEROTIN	89140	LG AVIRON	17/08/2023	Orge d'hiver	B2 : 2 feuilles vraies
VENIZY	89210	ATTICA	19/08/2023		B2 : 2 feuilles vraies
POURRAIN	89240	FELICIANO KWS	10/08/2023	Orge d'hiver	B3 : 3 feuilles vraies
CHAMPIGNELLES	89350	Mélange	22/08/2023	Orge d'hiver	B2 : 2 feuilles vraies
CHARMOY	89400	Mélange	10/08/2023	Blé tendre d'hiver	B2 : 2 feuilles vraies
GY-L'EVEQUE	89580	Mélange	07/08/2023	Orge d'hiver	B4 : 4 feuilles vraies
SERRIGNY	89700	FELICIANO KWS	13/08/2023	Orge d'hiver	B3 : 3 feuilles vraies

Stades des colzas



Les semis se sont poursuivis jusqu'à la semaine dernière.

Les pièges doivent être mis en place dès l'implantation des colzas.

Ils permettront d'appréhender l'arrivée des insectes en temps réel et de façon très locale pour avoir une lutte contre les ravageurs qui soit adaptée, efficace et raisonnée.

Les pièges sont essentiels pour pouvoir utiliser les seuils de nuisibilité et mesurer les risques sur les parcelles de colza.

Avant la levée de la culture puis en complément de l'observation des plantes, les pièges nous informent sur l'arrivée des ravageurs et leur activité.

Pièges à limaces :



Pièges à limaces (Terres Inovia)

Avant la levée de la culture, l'observation des limaces grises et noires se fait à l'aide de 4 pièges de 25x25 cm préalablement humidifiés par trempage, éloignés d'au moins 5m les uns des autres.

Pour fixer les limaces et faciliter le comptage, il est possible de rajouter quelques granulés anti-limaces sous le piège.

Cette observation nécessite une attention particulière. En effet, le relevé des pièges doit s'effectuer en début de matinée en conditions fraîches et humides et en « grattant » la terre sous les pièges car les limaces sont généralement abritées entre les mottes dans les premiers cm du sol

Les cuvettes jaunes :

Elles se placent au niveau de la végétation sauf pour les grosses altises (altises d'hiver) ou la cuvette doit être enterrée.



Cuvette enterrée

(illustration Terres Inovia)

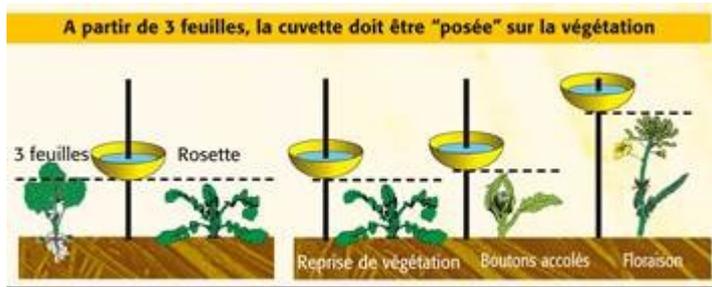
Pour capturer l'altise d'hiver ou grosse altise, la cuvette doit être enterrée, bord supérieur à 1-2 cm au dessus du sol.

La plupart des insectes sont attirés par la couleur jaune. L'altise d'hiver fait exception.



L. Jung, Terres Inovia

On enterre la cuvette dans le sol pour favoriser les captures à l'occasion de ses sauts (piège d'interception). Les altises doivent pouvoir tomber dans le piège au fil de leur avancée dans la parcelle.



Cuvette en végétation (illustration
Terres Inovia)

Pour les autres insectes, la cuvette doit être toujours comme "posée" sur la végétation.

Quelques conseils d'usage pour que les pièges soient attractifs :

- Positionner le piège dans le champ en tenant compte des vents dominant et de la proximité d'une ancienne parcelle de colza.
- Remplir la cuvette avec 1 litre d'eau et quelques gouttes de mouillant de type liquide vaisselle (pas trop). Prévoir un bidon plein de ce mélange qui reste dans la parcelle pour faire le niveau de la cuvette.
- Eviter les piétinements qui modifient le contexte de végétation. Si nécessaire, déplacer la cuvette.
- Nettoyer la cuvette jaune pour qu'elle reste attractive. Si la couleur jaune est « passée », changer la cuvette.
- Relever la(les) cuvette(s) toutes les semaines : filtrer les insectes et éventuellement les laisser sécher pour faciliter leur reconnaissance, remplacer l'eau régulièrement, repositionner la cuvette en fonction de la hauteur de la végétation.

Ravageurs

Les premiers insectes susceptibles d'être observés dans les cuvettes sont les petites altises (ou altises des crucifères). Leurs morsures sont circulaires, perforantes ou non et facilement reconnaissables (photo ci-après).

Altises des crucifères ou petites altises

Il s'agit d'un petit coléoptère noir ou bicolore (noir, avec 1 ou 2 bandes longitudinales jaunes sur chaque élytre). Il mesure 2 à 2,5 mm.

-Période de risque : depuis la levée jusqu'au stade 3 feuilles.

-Seuil indicatif de risque : 8 pieds sur 10 portants des morsures et 25% de la surface foliaire détruite.

La vigilance doit se porter en priorité en bordure de parcelle.

Dans les zones où des repousses de colza sont présentes, la destruction de celles-ci entraîne un déplacement de population, et donc augmente le risque.



Pour le moment aucun cas de résistance des petites altises aux pyrèthrinoïdes n'a été mis en évidence.

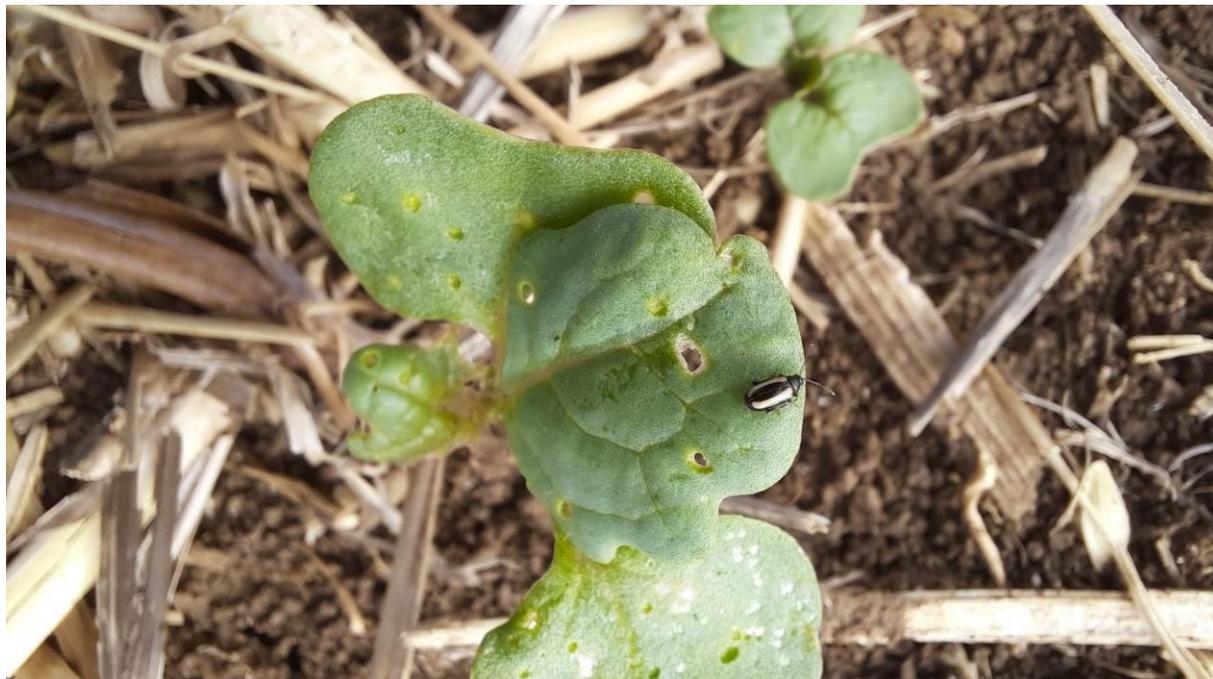
-Observations :

commune	département	% de pieds avec des piqûres	% surface foliaire détruite
CORCELLES-LES-ARTS	21190	28	1,7
RUFFEY-LES-ECHIREY	21490	10	
AUTHUME	39100	20	5
SAINT-BARAING	39120	20	5
SAINT-LOUP	39120	0	0
LES HAYS	39120	0	0
ANNOIRE	39120	100	5
COSGES	39140	0	0
PASSENANS	39230	0	0
SAINT-AUBIN	39410	75	5
L'ETOILE	39570	10	3
MALANGE	39700	0	0
SERMANGE	39700	0	0
CIEZ	58220	0	0
JAILLY	58330	0	0
BONBOILLON	70150		1
CUGNEY	70700		15
SIMARD	71330	1	1
BAUDRIERES	71370	0	1
BAUDRIERES	71370	2	1
BUXY	71390	0	0
MONTPONT-EN-BRESSE	71470	50	
AILLANT-SUR-THOLON	89110	5	2
SAINT-SEROTIN	89140	1	1
VENIZY	89210	0	0
POURRAIN	89240	0	0
CHAMPIGNELLES	89350	10	3
SERRIGNY	89700	0	0

La fréquence des morsures d'altises reste assez stable : cette semaine 2 parcelles du Jura atteignent ou sont proches du seuil de 8 pieds sur 10 avec morsures. 1 parcelle de Haute Saône s'en approche.

L'intensité des morsures reste inférieure au seuil indicatif de risque (moins de 25% de dégâts) dans tous les cas. 1 parcelle de Haute Saône est à 15% de surface foliaire détruite.

Ces morsures peuvent être un peu plus fréquentes en bordure mais sans jamais atteindre le seuil indicatif de 25% de surface foliaire détruite.



Petite altise et dégâts, P. Chopard (CA39)

- Analyse du risque :

- pour les colzas qui viennent d'être semés ou en cours de levée, le risque est faible.



- pour les colzas qui sont entre le stade cotylédons et le stade 3 feuilles, le risque est moyen.

Surveiller en priorité les bordures de parcelles et celles à proximité d'anciens colzas.



Remarque : afin de ne pas déplacer les populations de petites altises, il est préférable d'attendre que les nouveaux colzas aient dépassé la période de risque (4-5 feuilles) avant de détruire les repousses.

Grosses altises (altises d'hiver)

Elles sont plus grosses que les altises des crucifères et se reconnaissent facilement avec leurs pattes en forme de « cuisses de grenouilles ».

Les dégâts occasionnés sont actuellement des dégâts liés aux adultes qui se nourrissent des jeunes feuilles de colza. Ces dégâts sont similaires à ceux des petites altises.



Grosse altise
P. Chopard-CA39

La principale nuisibilité de ce ravageur est plus tardive et liée à ses larves. Nous y reviendrons ultérieurement.

-Période de risque (dégâts des adultes) : depuis la levée jusqu'au stade 3 feuilles.

-Seuil indicatif de risque : 8 pieds sur 10 portants des morsures **et** 25% de la surface foliaire détruite.

-Observations : de 1 à 16 individus ont été capturés dans les pièges du réseau cette semaine. (voir localisation dans tableau ci-dessous)

MONTPONT-EN-BRESSE	71470	16
ANNOIRE	39120	3
VENIZY	89210	2
SAINT-AUBIN	39410	1
SAINT-BARAING	39120	1
SAINT-LOUP	39120	1
BONBOILLON	70150	1
SERMANGE	39700	1

-Analyse du risque : Lorsque la petite et la grosse altise sont présentes en même temps, il est difficile de distinguer les morsures de l'une et de l'autre.

- pour les colzas qui viennent d'être semés ou en cours de levée, le risque est faible.



- pour les colzas qui sont entre le stade cotylédons et le stade 3 feuilles, le risque est moyen.

Surveiller en priorité les bordures de parcelles et celles à proximité d'anciens colzas.



Limaces

Le colza est particulièrement appétant pour les limaces. Il convient d'être attentif entre la levée et le stade 3-4 feuilles. Le risque est accru sur sol motteux, avec résidus pailleux et fraîcheur.

-Période de risque : depuis la levée jusqu'au stade 3-4 feuilles.

-Seuil indicatif de risque : il n'y a pas de seuil indicatif de risque pour les limaces mais en cas de forte présence, la survie de la culture est en jeu.

-Observations :

Des dégâts sont signalés dans 9 parcelles, dont 2 avec une plus forte intensité : 75% de la surface foliaire détruite à CHARMOY (89) et 20% à BUXY (71).



Morsure de limace, L. LE DILAVREC-CA89

-Analyse du risque :

Les colzas sont tous dans la période de risque.

Pour les parcelles avec de nombreux résidus (pailles restituées, absence de travail du sol ...) ou un sol motteux (travail du sol en conditions humides, ...), dans les secteurs où les pluies ont été importantes, le risque est élevé.



Dans les autres situations, le risque est faible à moyen.



Des solutions de biocontrôle à base de phosphate ferrique existent.

Pucerons verts du pêcher (*Myzus persicae*)

-Période de risque : jusqu'au stade 6 feuilles, les pucerons verts sont susceptibles de transmettre des viroses au colza. Observez méticuleusement sous les feuilles.

-Seuil indicatif de risque : présence de pucerons verts sur 2 pieds sur 10.

-Observations :

Dans aucune parcelle du réseau la présence de puceron n'est signalée.

-Analyse du risque :

Le risque est faible pour le moment.



Criquets



Des dégâts de criquets sont signalés dans l'Yonne, en Côte d'Or (il y en a peut-être ailleurs).

Cela concerne principalement les situations en semis direct et/ou avec beaucoup de résidus en surface



TOURNESOL RESEAU 2023-2024

Les stades dépendent des dates de semis, de la précocité variétale et du climat (sécheresse et canicule plus ou moins prononcées).

La majorité des parcelles débute sa maturation (stade M0 à M2), les dos de capitules sont verts à jaune. Quelques parcelles (situations tardives) sont en fin de fleurissement.

D'autres (situations précoces) ont des capitules bruns. Pour celles-ci la récolte ne s'envisagera malgré tout pas avant le début de septembre.

Une récolte trop précoce entraîne une augmentation des frais de séchage et du taux d'impuretés

Photo : Terres Inovia

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté et rédaction animée par ARVALIS-Institut du Végétal, Terres Inovia et les Chambres d'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté à partir des observations réalisées par : 110 BOURGOGNE - SAS BRESSON - AMDIS - ARVALIS - AXEREAAL - BOURGOGNE DU SUD - CA 21 - CA 39 - CA 58 - CA 70 - CA 71 - CA 89 - CIA 25-90 - DIJON CEREALES - EPLEFPA Vesoul - Ets LEGUY - ETS RUZE - FAIVRE SAS - FREDON BFC - GIROUX SAS - INTERVAL - KRY SOP - ALTERNATIVE - LYCEE AGRICOLE QUE-TIGNY - MINOTERIE GAY - MOULIN JACQUOT - SEINE YONNE - SEPAC CAMPAGRI - SOUFFLET AGRICULTURE - TEOL - TERRE COMTOISE - YNOVAE

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.